



Conseil Municipal du 23 mai 2019

Note de synthèse

Direction des Finances

N° 2019-05-xx : Budget Principal Ville - Compte de gestion - Exercice 2018

N° 2019-05-yy : Budget Principal Ville - Compte administratif - Exercice 2018

N° 2019-05-zz : Budget Principal Ville - Affectation des résultats - Exercice 2018

Synthèse :

Après la clôture des comptes de l'exercice 2018, il s'agit d'adopter le compte de gestion du trésorier, le compte administratif de la Ville et d'affecter les résultats pour l'exercice 2019.

1. CONTEXTE HISTORIQUE, ENJEUX ET OBJECTIFS RECHERCHES

I. Adoption du compte de gestion 2018

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes tenus par le Trésorier Principal à l'ordonnateur. Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le vote du compte de gestion doit intervenir préalablement au vote portant sur le compte administratif.

Le compte administratif du budget principal de la Ville retrace la comptabilité de l'ordonnateur au 31 décembre. Il reprend :

- en prévision budgétaire, toutes les décisions budgétaires de l'exercice (budget primitif, décisions modificatives et virements de crédits),
- en réalisation, l'exécution comptable de ces décisions, au même titre que dans un compte d'exploitation.

Ils ont pour principale fonction de rapprocher les prévisions inscrites au budget des réalisations effectuées durant l'exercice budgétaire tant en dépenses qu'en recettes et de constater le résultat qui fera l'objet d'une affectation au budget 2019. L'examen de ces documents permet de dresser une situation claire des finances communales, que ce soit précédant le vote du budget primitif, ou en cas de vote postérieur au budget.

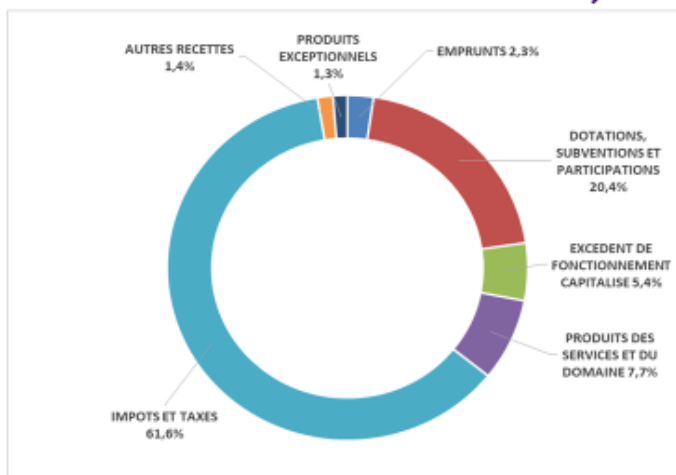
Après l'arrêt des écritures annuelles, comme à chaque exercice, la concomitance entre la comptabilité tenue par le service des Finances de la ville et celle tenue par le Trésorier a été vérifiée. Le compte de gestion 2018 du budget principal de la Ville concorde donc avec le compte administratif du même exercice.

Le compte administratif au titre de l'exercice 2018 fait apparaître le résultat de clôture suivant :
En section de fonctionnement, un excédent de fonctionnement de 4 491 813,13 €
En section d'investissement, un besoin de financement brut de 7 248 627,59 €.
Soit un résultat global déficitaire de 2 756 814,46 €.

NB : à ce résultat, il conviendra d'additionner le solde des Restes A Réaliser en investissement, solde excédentaire de 3 819 447,26€. La somme des deux montants est un excédent de 1 062 632,80€.

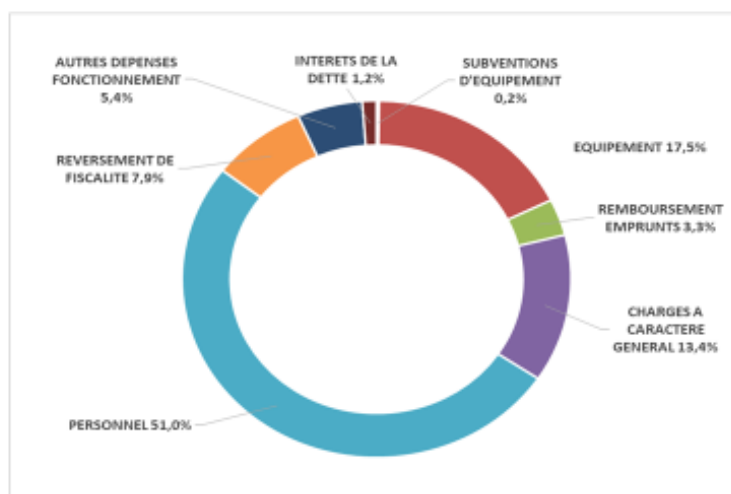
II. Vote du Compte Administratif 2018

Recettes réelles 2018 : 73,1 M€



Le produit fiscal représente 61,6% des ressources de la commune. A ce titre, la suppression totale de la taxe d'habitation d'ici 2020 et le questionnement concernant sa compensation reste, pour Livry-Gargan comme pour l'ensemble des communes, un sujet majeur. Les dotations incluent la Dotation Nationale de Péréquation, de 1,3 M€ soumise à condition de seuil de potentiel financier. A noter le recours modeste à l'emprunt : 1,7 M€.

Dépenses réelles 2018 : 72,1 M€



Corollaire du niveau élevé de service rendu aux habitants à travers des moyens internes, le poste « personnel » absorbe 51% des dépenses totales (65% des seules dépenses de fonctionnement). Il a encore diminué de 1% dans le total des dépenses réelles par rapport à 2018 après 1% en 2017 contribuant ainsi à réduire la rigidité du budget communal.

Comparaison – évolution 2017/2018 : les dépenses de fonctionnement



Chap.	Libellé	Réalisé exercice 2017	Crédits ouverts (BP+DM) 2018	Réalisé exercice 2018	Taux de réalisation 2018	Evolution N / N-1 en %
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 872 766,27	10 355 559,79	9 654 795,04	93,23%	-2,21%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	37 973 765,94	37 606 900,00	36 769 683,83	97,77%	-3,17%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 302 054,00	5 726 089,00	5 725 520,00	99,99%	-9,15%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 336 369,84	3 681 371,00	3 648 087,22	99,10%	9,34%
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES DELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	57 484 946,05	57 369 919,79	55 758 086,09	97,26%	-2,53%
66	CHARGES FINANCIERES	917 872,84	975 000,00	850 370,27	87,22%	-7,35%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	797 267,70	290 109,11	266 059,36	94,98%	-66,63%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	59 200 066,59	58 625 028,90	56 914 515,72	97,08%	-3,86%
	Total des dépenses réelles de fonctionnement hors exceptionnel	56 402 818,89	56 344 919,79	56 648 456,36	97,09%	-3,00%
023	WREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 097 000,00		0,00%	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 964 374,05	2 400 000,00	2 694 850,11	112,29%	-45,72%
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	4 964 374,05	4 497 000,00	2 694 850,11	59,93%	-45,72%
	TOTAL	64 164 460,64	63 122 028,90	59 609 365,83	94,44%	-7,10%

D'une année sur l'autre, tous les postes de dépenses sauf le 65 (créances en non valeur, contingent incendie et subvention CCAS en hausse) connaissent une baisse. Globalement les dépenses réelles (hors exceptionnel) enregistrent une nouvelle diminution de 3 % après 9,36% l'an dernier, illustrant les efforts entrepris pour maîtriser les charges dans un contexte particulièrement contraint sur le plan des ressources.

Comparaison – évolution 2017/2018 : les recettes de fonctionnement



Chap.	Libellé	Réalisé exercice 2017	Crédits ouverts (BP+DM) 2018	Réalisé exercice 2018	Taux de réalisation 2018	Evolution N / N-1 en %
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	434 452,10	368 000,00	209 585,46	56,95%	-51,76%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	5 240 925,46	5 671 000,00	5 632 762,33	99,33%	7,48%
73	IMPOTS ET TAXES	44 147 438,86	45 022 900,00	45 010 064,13	99,97%	1,95%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	11 874 805,10	11 204 000,00	11 711 367,60	104,53%	-1,38%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	387 868,05	240 000,00	372 469,21	155,20%	-3,97%
	Total des recettes de gestion courante	62 085 489,57	62 505 900,00	62 936 248,73	100,69%	1,37%
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 574 146,88	162 309,11	943 218,34	581,12%	-73,61%
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	65 659 636,45	62 668 209,11	63 879 467,07	101,93%	-2,71%
	Total des recettes réelles de fonctionnement hors exceptionnel	62 085 489,57	62 505 900,00	62 936 248,73	100,69%	1,37%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	693 447,46	450 000,00	217 892,10	48,42%	-68,58%
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	693 447,46	450 000,00	217 892,10	48,42%	-68,58%
	TOTAL	66 353 083,91	63 118 209,11	64 097 359,17	101,55%	-3,40%
Pour information						
	R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)		3 819,79			

Les recettes réelles (hors exceptionnel) re-augmentent de 1,37% après s'être contractées de 9,23% l'an dernier, soit un effet inverse de celui des dépenses qui se réduisent, ce qui est positif pour l'épargne.

Comparaison – évolution 2017/2018 : les recettes d'investissement



Chap.	Libellé	Réalisé	Crédits ouverts	Réalisé	Taux de	Evolution
		exercice	(RP+DM+RAR+N-1)	exercice	réalisation	
		2017	2018	2018	2018	N / N-1
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	387 013,38	4 527 333,53	1 195 785,73	26,41%	208,06%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 400 000,00	5 700 000,00	1 700 000,00	29,82%	21,43%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	78 256,00	215 207,46	215 157,46	99,98%	174,94%
	Total des recettes d'équipement	1 865 269,38	10 442 540,99	3 110 943,19	29,79%	98,76%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 106B)	1 912 994,30	1 401 000,00	1 971 152,10	140,70%	3,04%
106B	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (7)	2 408 769,53	3 930 528,82	3 930 528,82	100,00%	63,18%
138	Autres subv. d'investissement non transférées					
165	Dépôts et cautionnements reçus	650,00	210 000,00	210 200,00	100,10%	32238,46%
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		160 000,00	3 900,00	2,44%	
024	PRODUITS DES CESSIONS		3 749 000,00			
	Total des recettes financières	4 322 413,83	9 450 528,82	6 115 780,92	64,71%	41,45%
45..	Total des opé. pour compte de tiers (5)	9 290,11				-100,00%
	Total des recettes réelles d'investissement	6 196 973,32	19 893 069,81	9 226 724,11	46,38%	48,85%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 097 000,00			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 964 374,05	2 400 000,00	2 694 850,11	ns	-45,72%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	169 788,54	156 000,00	136 875,45	ns	-19,38%
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 134 162,59	4 653 000,00	2 831 725,56	ns	-44,85%
	TOTAL	11 331 135,91	24 546 069,81	12 058 449,67	49,13%	6,42%

L'essentiel des recettes réelles provient de l'épargne dégagée sur la section de fonctionnement (3,9 M€ en hausse de 63%), du FCTVA (1,9 M€), des subventions (1,2 M€) et de l'emprunt pour un montant limité à 1,7 M€.

Comparaison – évolution 2017/2018 : les dépenses d'investissement



Chap.	Libellé	Réalisé	Crédits ouverts	Réalisé	Taux de	Evolution
		exercice	(RP+DM+RAR+N-1)	exercice	réalisation	
		2017	2018	2018	2018	N / N-1
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	261 912,87	291 255,54	140 534,29	48,25%	-46,34%
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	222 500,00	377 932,07	151 379,35	40,05%	-31,06%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 180 720,77	5 514 697,91	3 277 680,55	58,44%	2,73%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	215 790,26	110 911,51	99 883,92	88,10%	-54,18%
	Total des opérations d'équipement	5 234 158,85	10 755 992,20	9 062 784,22	84,45%	73,53%
	Total des dépenses d'équipement	9 125 082,75	17 050 296,23	12 751 242,33	74,79%	39,74%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	107 538,71	1 000,00		0,00%	-100,00%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 521 565,86	2 610 000,00	2 385 293,80	91,39%	-5,40%
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	59 800,00				-100,00%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	180 000,00	400 000,00		0,00%	-100,00%
	Total des dépenses financières	2 868 904,57	3 071 000,00	2 385 293,80	77,67%	-98,86%
45..	Total des opé. pour compte de tiers	15 579,38	3 000,00			-100,00%
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 009 366,68	20 124 296,23	15 136 536,13	75,22%	26,04%
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	693 447,46	450 000,00	217 892,10	na	-68,58%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	169 788,54	156 000,00	136 875,45	ns	-19,38%
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	863 236,00	606 000,00	354 767,55	ns	-58,90%
	TOTAL	12 872 602,68	20 730 296,23	15 491 303,68	74,73%	20,34%
Pour information						
	0001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		3 815 773,58			

Le niveau de dépenses réelles progresse de 26% par rapport à 2017, essentiellement en raison des opérations d'équipement (12,75 M€) alors que le remboursement du capital des emprunts continue de baisser (2,38 M€).



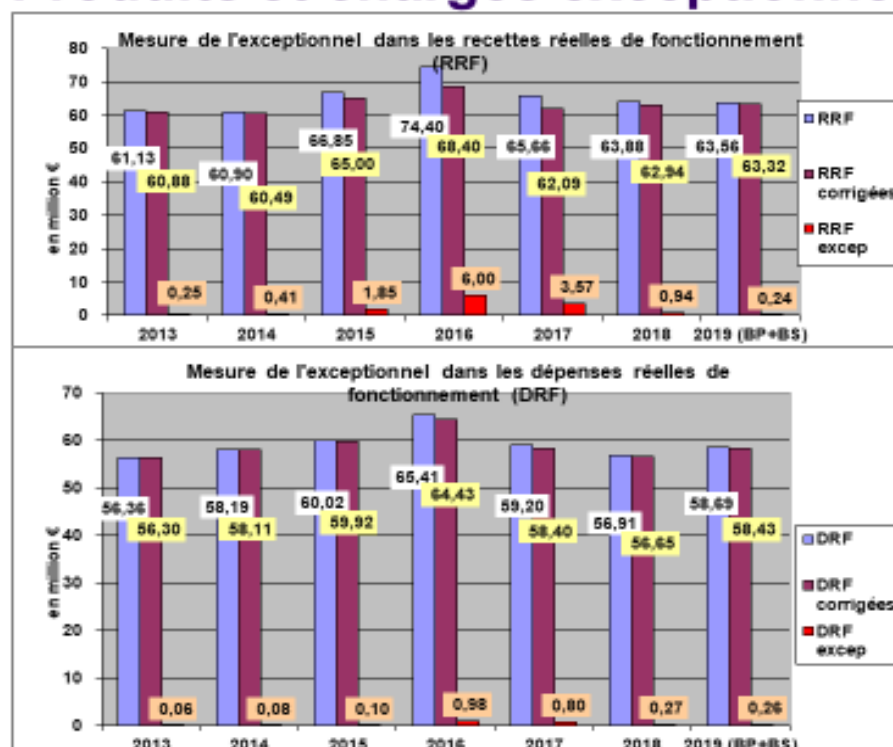
Eléments d'analyse financière

Les critères d'une situation financière saine :

- Une épargne brute positive (solde positif entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement) permettant de couvrir le remboursement de l'annuité de dette en capital,
- Une épargne nette du remboursement de l'annuité de dette en capital positive contribuant à l'autofinancement des dépenses d'équipement et limitant le recours à l'endettement,
- Une capacité de désendettement communément admise comme ne devant pas excéder 12 années d'épargne brute.

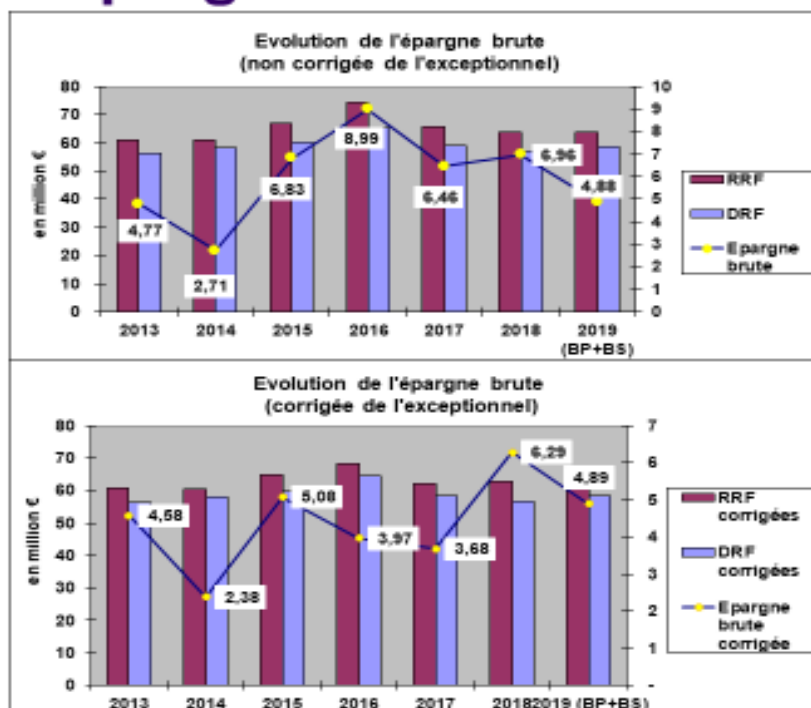
9

Produits et charges exceptionnels



Des protocoles financiers et des cessions d'actifs intervenus en 2015, 2016 et 2017 pour des montants très significatifs, nécessitent de neutraliser ces opérations dans le cadre d'une analyse financière. D'où il ressort que hors exceptionnel, en 2018 les RRF progressent et les DRF diminuent.

Épargne brute

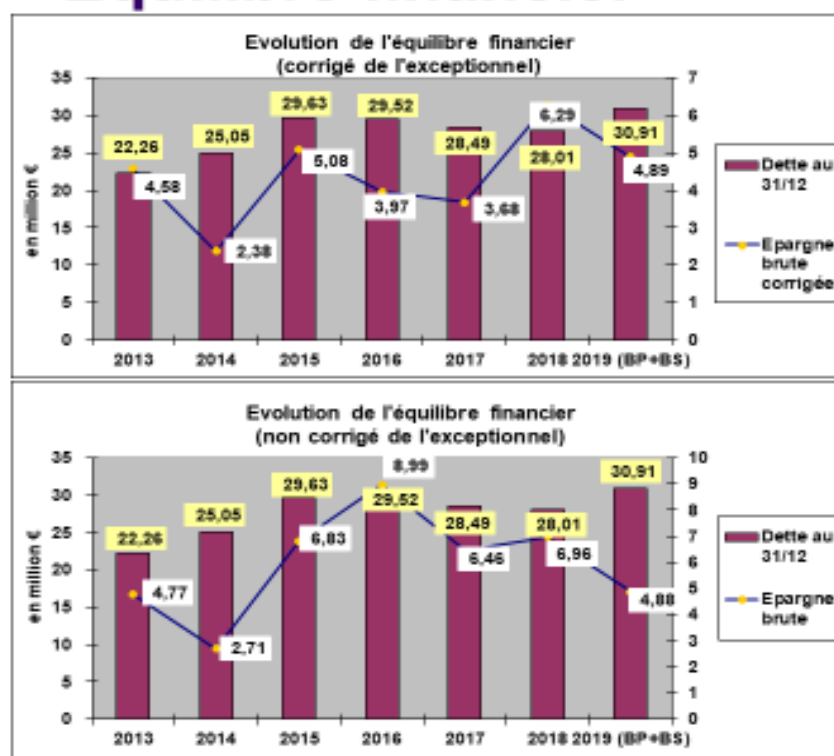


Élément essentiel dans l'analyse financière l'**épargne brute** (solde entre les RRF et les DRF) permet de mesurer la capacité d'une collectivité à rembourser sa dette.

On voit ici tout l'intérêt de neutraliser l'exceptionnel, ce qui permet de révéler une amélioration de 2,6M€ du niveau d'épargne en 2018.

11

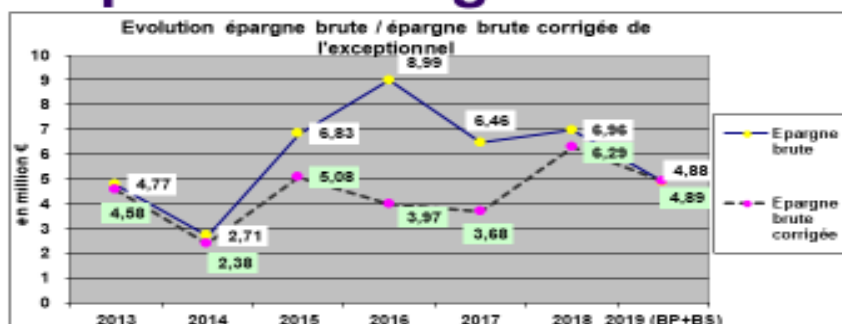
Équilibre financier



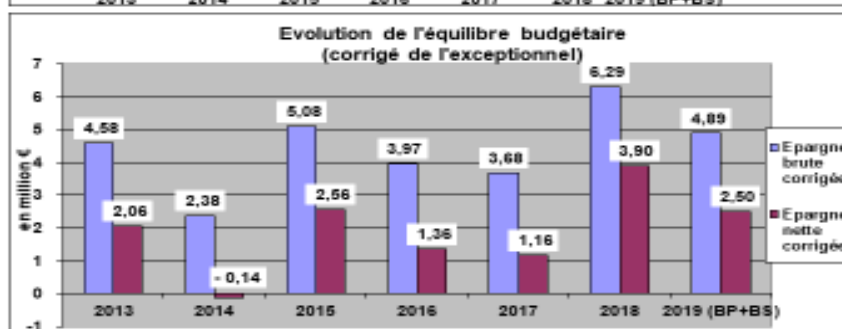
L'équilibre financier s'apprécie dans le rapport existant entre le montant de la dette et celui de l'épargne brute (solde RRF-DRF). Il permet ensuite de calculer le **ratio de désendettement** c'est-à-dire le nombre d'années nécessaire au remboursement intégral de la dette existante à la clôture de l'exercice.

12

Equilibre budgétaire

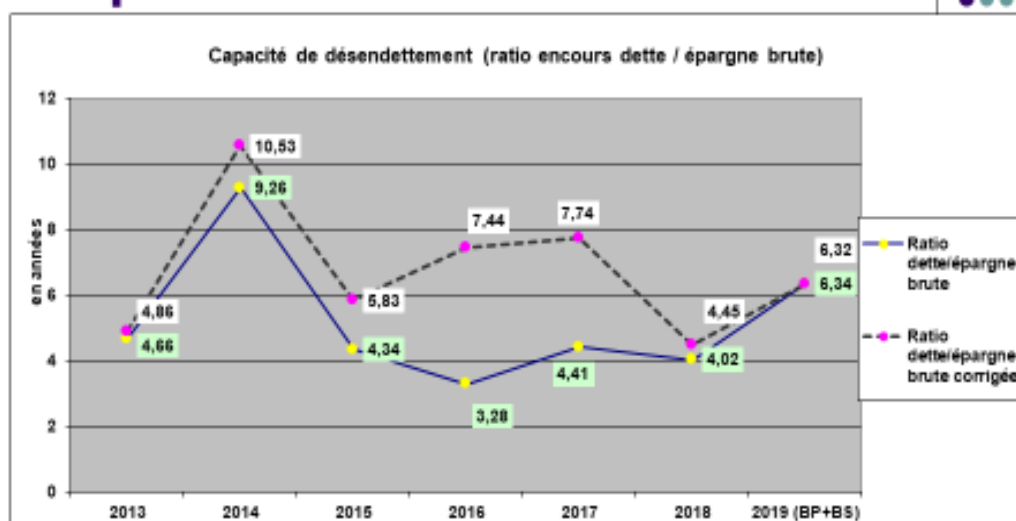


Après une réduction entre 2015 et 2016-2017, l'épargne brute s'est redressée de 2,6M€ en 2018 avec une perspective de retour à la moyenne en 2019.



Ce faisant, d'une part le remboursement de l'annuité de dette en capital est assurée, et, d'autre part il reste un solde disponible (**épargne nette**) pour autofinancer une partie des dépenses d'investissement.

Capacité de désendettement



Le ratio de désendettement (exprimé en nombre d'années d'épargne brute nécessaire au remboursement intégral de la dette) reste en 2018 au niveau moyen de la période 2015-2017. Tout en augmentant en 2019 il devrait rester tout à fait correct dès lors que l'on considère généralement que le seuil critique de la capacité de remboursement se situe à 11-12 ans. En effet, passé ce seuil, des difficultés de couverture budgétaire du remboursement de la dette se profilent en général pour les années futures.

Synthèse



A la clôture de l'exercice 2018, et sur la base des éléments qui précèdent (où l'ensemble des opérations exceptionnelles ont été neutralisées pour leur impact essentiellement entre 2015 et 2017), il est permis de considérer la situation financière de la commune comme saine et équilibrée.

L'exercice 2019 projeté à travers le Budget Primitif (BP) et le Budget Supplémentaire (BS) valide cette situation satisfaisante.

Pour l'avenir un doute subsiste sur la pérennité des dotations de péréquation et la compensation de la taxe d'habitation. Il est impératif de contenir l'évolution des dépenses et l'endettement de la commune dans des volumes compatibles avec sa capacité de remboursement aujourd'hui tout à fait correcte.

III. Affectation des résultats 2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2018		
RESULTATS BRUTS 2018 :		
EXPLOITATION		
	Total des mandats (dépendances)	59 609 365,83 €
	Total des titres (recettes)	64 097 359,17 €
A	Différence	4 487 993,34 €
INVESTISSEMENT		
	Total des mandats (dépendances)	15 491 303,68 €
	Total des titres (recettes)	12 058 449,67 €
A'	Différence	- 3 432 854,01 €
RESULTATS REPORTEES 2017 (inscrits au budget 2018)		
Fonctionnement		
B	002-Excédents	3 819,79 €
Investissement		
B'	001-Solde d'exécution d'investissement (D)	- 3 815 773,58 €
	1068-Excédents de fonctionnement capitalisés (R)	3 930 528,82 €
RESULTAT CUMULE 2017 + 2018		
Fonctionnement C = A + B		
		4 491 813,13 €
D	Investissement D = A' + B'	- 7 248 627,59 €
A inscrire au BS en 001 - R = Excédent d'investissement (valeur absolue)		
		- €
A inscrire au BS en 001 - D = Déficit d'investissement (valeur absolue)		
		7 248 627,59 €
PREMIERE ETAPE - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
SI C < 0 , affectation de la totalité du déficit en dépense de fonctionnement (au 002)		
SI C > 0 , affectation au choix en section d'investissement s'il y a un <u>besoin de financement</u> (cf <u>Deuxième étape</u>), sinon affectation en fonctionnement en recette au compte 002		
DEUXIEME ETAPE - ESTIMATION DU BESOIN DE FINANCEMENT (F)		
Intégration des RAR d'investissement (rappel : pas de RAR en fonctionnement pour les communes < 3500 hab. et établissements assimilés)		
Restes à réaliser d'investissement :		
	Dépenses (20-21-23) selon état des RAR	3 618 600,15 €
	Recettes (emprunts, subventions, etc.)	7 438 047,41 €
E	Solde	3 819 447,26 €
F = D + E = besoin de financement		
		- 3 429 180,33 €
SI F < 0 , affectation au 1068 (recette d'investissement) de la somme nécessaire à la couverture du besoin de financement		
A inscrire en BS en 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés (R)		
		3 429 180,33 €
SI F > 0 , on peut affecter C comme on veut (ex. une partie en fonctionnement, une partie en investissement au 1068 pour diminuer le déficit d'investissement de N + 1)		
G TROISIEME ETAPE-AFFECTATION DU SOLDE DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
Solde du résultat de fonctionnement après couverture du besoin de financement		
G = C + F		
		1 062 632,80 €
A inscrire en BS en 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés (R)		
		1 029 100,45 €
A inscrire en BS en 002-Excédents		
		33 532,35 €

Le résultat cumulé de l'exercice 2018 et du report 2017 est :

- en section de fonctionnement, un résultat excédentaire de 4 491 813,13 €.
- en section d'investissement, un solde d'exécution brut négatif de 7 248 627,59 €.

Les restes à réaliser de la section d'investissement s'élèvent à 3 618 600,15 € en dépenses et 7 438 047,41 € en recettes, soit un solde de restes à réaliser de 3 819 447,26€ en excédent.

Le besoin de financement net en investissement, y compris les restes à réaliser, est de 3 429 180,33 €.

Le besoin de couverture du besoin de financement en investissement est donc de 3 429 180,33€ au compte 1068 d'excédents de fonctionnement capitalisés à couvrir par l'excédent de fonctionnement de 4 491 813,13€.

Il en résulte un solde de résultat de fonctionnement de 1 062 632,80€ à affecter. Une reprise anticipée de ce résultat à hauteur de 1 029 100,45 € en recettes d'investissement a été faite dans le budget primitif 2019, mais sur le compte 001.

L'affectation définitive des 1 029 100,45€ en recettes d'investissement doit se faire au compte 1068 d'excédents de fonctionnement capitalisés, une réaffectation est donc à opérer lors du BS.

Le solde disponible après cette affectation est donc de 33 532,35€ pour affectation au compte 002 d'excédents de fonctionnement.

2. DESCRIPTIF DE L'OPERATION, CALENDRIER ET MODALITES

Sans objet.

3. IMPACT FINANCIER

Affectation des résultats dans le Budget Supplémentaire 2019.

4. FONDEMENT JURIDIQUE

Code des collectivités territoriales : article L2121-14

Instruction budgétaire et comptable M14 relative aux communes et aux établissements publics communaux

5. DEVELOPPEMENT DURABLE

Sans objet.

6. DISPOSITIF DE LA DELIBERATION

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

I Adoption du CDG

- ✓ D'adopter le compte de gestion du budget principal de la Ville au titre de l'exercice 2018.

II Vote du Compte Administratif

- ✓ De donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif 2018 du budget principal de la Ville et de ses annexes, qui sont en conformité avec le compte de gestion présenté par le comptable public au titre du même exercice.
- ✓ De reconnaître la sincérité des rattachements intégrés dans les réalisations de la section de fonctionnement : 2 308 333,25 € en dépenses de fonctionnement, 101 925,13 € en recettes de fonctionnement.
- ✓ De reconnaître la sincérité des restes à réaliser : 3 618 600,15 € en dépenses d'investissement, 7 438 047,41 € en recettes d'investissement, soit un solde positif de 3 819 447,26 €.
- ✓ D'adopter le compte administratif 2018 et ses annexes du budget principal de la Ville.
- ✓ D'arrêter les résultats tels que résumés ci-dessous : en section de fonctionnement un excédent de clôture de 4 491 813,13 €, en section d'investissement un solde d'exécution brut négatif de 7 248 627,59€ soit un solde net négatif de 3 429 180,33 € (en prenant en compte les restes à réaliser en dépenses et en recettes).

III Affectation des résultats

- ✓ D'affecter le résultat constaté de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » à hauteur de 4 458 280,78 € (soit 3 429 180,33€ + 1 029 100,45€)
- ✓ De dire que le solde d'exécution brut négatif d'investissement sera repris sur la ligne budgétaire 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » pour un total de 7 248 627,59€.
- ✓ D'affecter sur la ligne budgétaire 002 « Résultat de fonctionnement reporté » le solde résiduel du résultat en excédent de fonctionnement reporté à hauteur de 33 532,35 €.
- ✓ De préciser que le solde des résultats 2018 sera repris au budget supplémentaire 2019.

7. ANNEXES

Compte de gestion 2018 du budget principal

Compte administratif 2018 du budget principal.